

3 minutes pour convaincre !

Présentez votre innovation aux stations à l'occasion du Congrès DSF 2022 Lyon

❖ Qu'est-ce que le Pitch Inno' ?

Le Pitch Inno' est une séquence de 30 minutes proposée dans le cadre du Congrès de Domaines Skiabiles de France, en partenariat avec le Cluster Montagne.

C'est l'opportunité pour 8 entreprises maximum de présenter devant les congressistes, dans un format court (3 minutes) et original, une innovation particulière, réalisée et mise sur le marché depuis moins de trois ans.

Le pitch est un exercice particulier qui nécessite d'être percutant en très peu de temps. Afin de bien préparer les entreprises retenues et de garantir la qualité des pitches, il sera **obligatoire**

pour les personnes qui pitcheront de suivre une formation spécifique au contenu et à la mise en scène du pitch.

❖ Dossiers éligibles :

Les dossiers présentés devront respecter l'ensemble des critères suivants :

- L'entreprise principale devra être membre correspondant de Domaines Skiabiles de France et/ou adhérente du Cluster Montagne. Sinon, elle devra s'engager à poser sa candidature auprès de l'une de ces deux structures pour l'année 2023.
- Le dossier devra concerner un produit ou un service :
 - > réalisé (et non en projet), en France ou à l'international, en station ou non,
 - > susceptible de présenter un intérêt pour les exploitants de remontées mécaniques et domaines skiabiles,
 - > ouvert à la commercialisation depuis moins de 3 ans,
 - > doté d'un caractère différenciant et innovant.

Le comité de sélection retiendra les candidatures les plus pertinentes.

❖ Coût de la participation :

Les informations relatives à votre inscription au Congrès vous seront transmises à la suite du comité de sélection du 18 juillet. 1200€HT par entreprise retenue, incluant :

Formations obligatoires au Pitch Inno' : 2 demi-journées de formation collective + 2 heures de formation individuelle.

Séquence Pitch Inno'

- 3 minutes d'intervention durant la séquence Pitch Inno',
- participation au Congrès et déjeuners-buffets pour une personne (inscription aux soirées du Congrès à prévoir en supplément),
- espace « Pitch Inno' » avec élément de signalisation.

Valorisation

- valorisation des entreprises retenues dans une page web du site internet du Cluster Montagne ainsi que les newsletters de Domaines Skiabiles de France et du Cluster Montagne dédiées au Congrès,
- valorisation des entreprises retenues dans un communiqué de presse ainsi que le livret remis à tous les congressistes.
- mise à disposition de la séquence vidéo de votre pitch et diffusion des séquences sur les supports digitaux de Domaines Skiabiles de France et du Cluster Montagne.

Domaines Skiabiles de France est la chambre professionnelle des opérateurs de remontées mécaniques et domaines skiabiles. Elle compte plus de 250 membres actifs (opérateurs de remontées mécaniques ou de domaines skiabiles) et plus de 150 membres correspondants (fournisseurs de la profession) en 2022. www.domaines-skiabiles.fr

Le Cluster Montagne accompagne et valorise, en France et dans le monde, les entreprises françaises de l'aménagement touristique de la montagne. Il compte plus de 230 membres en 2022. www.cluster-montagne.com
Découvrez les innovations de ses adhérents sur www.cluster-montagne-innovations.com

Le Congrès de Domaines Skiabiles de France est le plus grand rassemblement annuel du monde des stations de montagne. Domaines Skiabiles de France réunit chaque année, dans une ville différente, ses adhérents, les fournisseurs de la profession, les partenaires, les élus et les institutionnels pour son Congrès. En 2021, le Congrès a rassemblé plus de 1000 participants et 115 exposants dont 350 fournisseurs à Chambéry. En 2022, il aura lieu les jeudi 29 et vendredi 30 septembre, à Lyon, au Siège de la Région Auvergne Rhône-Alpes (soirée de lancement le mercredi 28 septembre et soirée de gala le jeudi 29 septembre, sur inscription complémentaire).

Dates-clés :

- **07 juillet 2022 inclus** : date limite d'envoi des candidatures à n.vidron@domaines-skiabiles.fr et e.coutin@cluster-montagne.com
- **18 juillet** : comité de sélection
- **08 septembre matin** : formation collective (part. 1)
- **13, 15 et 16 septembre** : formations individuelles
- **22 septembre matin** : formation collective (part. 2)
- **28 septembre de 15h30 à 17h** : répétition générale
- **29 septembre matin** : Séquence Pitch Inno' au Congrès Domaines Skiabiles de France (Lyon)

3 minutes pour convaincre !

Présentez votre innovation aux stations à l'occasion du Congrès DSF 2022 Lyon

❖ 1 • Votre entreprise

Raison sociale de l'entreprise ou des entreprises, si la réalisation a été développée conjointement :

Entreprise principale en contact : Activité :

SIRET : Date de création : Site web :

Votre entreprise fait-elle partie d'un groupe ? oui non Si oui, lequel ?

Adresse du siège social en France :

Dirigeant en France : Chiffre d'affaires 2019 :

❖ 2 • Votre innovation

Nom du produit / service innovant : Date de 1^{ère} mise sur le marché :

Description du produit / service innovant :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Bénéfice utilisateur :

.....

.....

Caractère différenciant :

.....

.....

❖ 3 • Votre pitch

Au moins 1 personne de l'entreprise sur scène. Vous pouvez également faire intervenir votre client, votre partenaire.....

Contact principal - Pitcher 1 : Nom : Prénom :

Tél.: Mèl :

Pitcher 2 : Nom & Prénom : Pitcher 3 : Nom & Prénom :

❖ 4 • Pièces jointes

Nous vous invitons à joindre un document, de tout type, qui soit original et soutienne votre candidature (vidéo, diaporama...).

❖ 5 • Si la candidature de mon entreprise est retenue, je m'engage à :

Verser une somme totale de 1200 €HT (583 €HT à Domaines Skiabiles de France et 617 €HT au Cluster Montagne), montant qui inclut les éléments indiqués en page 1 de ce document.

Me rendre disponible aux dates-clés indiquées : les 08 septembre matin et 22 septembre matin pour les formations collectives (Alpespace - 73), les 13, 15 ou 16 septembre pour la formation individuelle (Alpespace - 73), le 28 septembre de 14h à 17h pour les tests techniques et la répétition générale sur scène (Siège de la Région Auvergne Rhône-Alpes) et le 29 septembre en fin de matinée pour la Séquence Pitch Inno' (Siège de la Région Auvergne Rhône-Alpes).

Fournir les supports de présentation (PPT, vidéos...) au plus tard le 22 septembre.

Autoriser Domaines Skiabiles de France et le Cluster Montagne à utiliser le nom de l'entreprise, le logo, le descriptif du produit / service, les photos et les vidéos réalisées lors de la séquence Pitch Inno', à des fins de valorisation.

Je suis adhérent de Domaines Skiabiles de France.

Je ne suis pas adhérent de Domaines Skiabiles de France et je souhaite le devenir.

Je suis adhérent du Cluster Montagne.

Je ne suis pas adhérent du Cluster Montagne et je souhaite le devenir.

Le manquement à l'un de ces engagements est susceptible de remettre en cause la possibilité de pitcher.

❖ 6 • Envoi par mail à n.vidron@domaines-skiabiles.fr et e.coutin@cluster-montagne.com

Par courrier : Domaines Skiabiles de France - Alpespace - Bât. Annapurna - 24 rue Saint-Exupéry - F-73800 PORTE-DE-SAVOIE
ou Cluster Montagne - Alpespace - Bât. Uranus - 114 voie Albert Einstein - F- 73800 PORTE-DE-SAVOIE

Fait à, le

Signature

M./Mme